

A propos des conférences pédagogiques diocésaines

(DE MONTRÉAL)

Il y a quelque temps, la *Vérité*, de Québec, a reproduit de *The Review*, de Saint-Louis, quelques lignes d'un article de M. l'abbé Meifuss, où il est question des conférences pédagogiques qui ont eu lieu l'été dernier à Montréal, à la demande et sous la direction immédiate de S. G. Mgr Bruchési.

M. l'abbé Meifuss dit :

"Mgr Bruchési organisa un congrès pédagogique pour ses instituteurs catholiques et *accepta du gouvernement L'OFFRE d'en payer les frais...*"

C'est cette dernière affirmation qui n'est pas exacte. Le gouvernement *n'a rien offert* à l'archevêque de Montréal pour les conférences pédagogiques ; il a tout simplement consenti, avec une bonne grâce dont on lui a su gré à payer les frais du congrès, à même les fonds mis à la disposition du Comité catholique, et cela à la demande de ce même comité.

Voici mes pièces justificatives : I.—Extrait du procès-verbal d'une séance du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en date du 8 mai 1901 : "Après avoir entendu le rapport du sous-comité chargé de l'examen d'un projet d'instruction pédagogique pour les institutrices, le comité décide : 1° Que, à titre d'essai, des conférences pédagogiques soient organisées, cette année, dans le cours de l'été, à Montréal, pour les institutrices du district de Montréal, au pensionnat du Mont Sainte-Marie, gracieusement offert à cette fin, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ; 2° Que ces conférences soient organisées et que les professeurs chargés de les donner soient choisis par M. le Surintendant, *le tout avec l'approbation de l'archevêque de Montréal* ; 3° Que les frais de voyage des institutrices qui suivront ces conférences soient payés par les institutrices elles-mêmes ; 4° Que, pour payer la pension fixée à cinquante centins par jour, ainsi que le coût des conférences, une somme de \$1,500 soit prise, cette année, sur le fonds de réserve du comité, et *qu'une requête soit adressée au gouvernement afin d'obtenir l'autorisation nécessaire*. Mais, quant aux conférences qui seront données plus tard dans les différentes villes de la province, une demande sera faite au gouvernement pour le prier de vouloir bien accorder une allocation correspondant aux dépenses chaque année." (1)

Les mots soulignés l'ont été par moi.

La résolution qui précède fut adoptée à l'unanimité des membres présents. Parmi ces derniers se trouvaient les archevêques d'Ottawa et de Montréal, et les évêques de Pembroke, de Charlottetown, de Rimouski, de Chicoutimi,

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* du mois de juin 1901.